

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Organiser les travaux sur cordes

Numéro du CQP :	138-2017 03 23
Date d'échéance CPNE :	Juillet 2028
Créé par les CPNE du :	23 mars 2017

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53.41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB - Fédération Française du Bâtiment FNTP - Fédération Nationale des Travaux Publics	
Porteur du CQP :	France Travaux sur Cordes - Syndicat Français des Entrepreneurs de Travaux en Hauteur 3 rue de Berri 75008 PARIS	Floriane FORGEOT 04 90 09 55 36 contact@travauxcordes.fr

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description de l'emploi :	<p>Les compétences du CQP Organiser les Travaux sur Cordes permettent de conseiller le chef d'entreprise ou son délégué sur la mise en place et le suivi des mesures de prévention et de sécurité dans la réalisation de chantiers d'accès difficile. Ces compétences sont transverses et couvrent notamment des activités managériales, administratives et QHSE.</p> <p>Ce CQP n'a pas pour vocation de créer un poste supplémentaire dans l'entreprise mais de valider les compétences transversales d'un manager.</p>
---------------------------	--

Classement CCN :	Niveau B - CCN des Cadres du Bâtiment et CCN des Cadres des Travaux Publics
------------------	---

Enregistrement aux répertoires :	Non concerné
Date d'échéance répertoires :	Non concerné

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL DE COMPETENCES

Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

Assurer une veille informationnelle en utilisant diverses sources d'information afin de maintenir ses connaissances sur la réglementation et les équipements.

Organiser la gestion des EPI en suivant les critères et indicateurs de conformité définis afin d'en assurer le suivi et l'enregistrement.

Collecter les informations relatives aux travaux à réaliser en visitant le chantier afin de préparer les études préalables et la rédaction des modes opératoires.

Réaliser les études préalables en évaluant les risques de l'opération afin de justifier l'intervention sur cordes.

Réaliser l'analyse des risques et les modes opératoires à l'aide des informations collectées afin de transmettre les consignes de sécurité aux équipes du chantier.

S'assurer de l'adéquation opérationnelle des modes opératoires et de l'analyse des risques en identifiant les écarts afin d'apporter des mesures correctives.

Echanger avec les intervenants à l'oral ou à l'écrit afin de garantir la sécurité tout au long du chantier.

